



PROCÈS-VERBAL CONSEIL MUNICIPAL  
DU 29 Avril 2014  
Session ordinaire

MAIRIE DE PARADOU  
13520

**Présents :** Madame Pascale LICARI, Maire

Monsieur Jean-Denis SANTIN, Madame Brigitte VINCENTELLI, Monsieur Benoît VENNIN, Madame Béatrice BLANCARD, Monsieur Marc VANCAYSEELE, Adjoint, Madame Mélanie NOSSEN, Monsieur Jean-Paul CHAMPY, Madame Catherine BEDOT, Monsieur William CAYZAC, Madame Aurélie DUMAS, Madame Frédérique JOMAIN-QUENIN, Monsieur Jean-Marie THOUVENOT, Madame Pauline DELLIEU, Monsieur Joël CANTELE, Monsieur Henri GRAUGNARD, Monsieur René DANSE, Monsieur Christian PULH.

**Procuration :** Monsieur Pierre DUGUA à Monsieur Marc VANCAYSEELE

*La séance est ouverte à 20 H 00 sous la présidence de Madame Pascale LICARI, Maire.*

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Nomination du secrétaire de séance :  
Madame Béatrice BLANCARD  
A l'unanimité.

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 04 AVRIL 2014**

*A l'unanimité.*

**LES DÉCISIONS SUIVANTES ONT ÉTÉ PRISES :**

**I – Fiscalité 2014 pas d'augmentation de taux**

↳ la taxe d'habitation	reste à 10.41 %
↳ la taxe foncière bâtie	reste à 11.78 %
↳ la taxe foncière non-bâtie	reste à 39.58 %

(voté à l'unanimité)

**II - Taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères 2014 pas d'augmentation du taux :** Base 2014 = 2 906 967 €. X 7.74 % = 224 999 €.

(voté à l'unanimité)

**III – Concours du Trésorier Municipal, Vote d'une INDEMNITE** au titre de l'exercice 2014.

(voté à l'unanimité)

**IV - Vote de l'ENVELOPPE DES SUBVENTIONS** attribuées aux ASSOCIATIONS au titre de l'exercice 2014, pour un montant de 45 335 €

(Modifications par rapport 2013 : formalisme à respecter scrupuleusement, ajout d'une nouvelle association « RUGBY »)

(voté à l'unanimité)

**V - Budgets Primitifs 2014, arrêtés en dépenses et recettes égales :**

<b>- Budget Principal</b>	⇒ Fonctionnement	1 842 817.06 €
	⇒ Investissement	2 178 000.00 €

M. VENNIN Adjoint aux finances, M. SANTIN adjoint aux travaux donnent les grandes orientations budgétaires des investissements inscrits sur le budget principal :

- une partie des recettes représente les restes à réaliser des années antérieures, il s'agit de recettes d'investissement sur des travaux terminés, montant total 458 078 €.

**- sont prévus :**

- **TRAVAUX GROUPE SCOLAIRE** Montant de la dépense (720 000 € ttc sur ancienne maternelle et 100 000 € ttc sur le groupe scolaire actuel)

\* travaux d'aménagement de l'ancienne maternelle qui retrouve son ancienne affectation (extension, réhabilitation des salles de classe et ouverture d'une salle de restauration scolaire pour les enfants de maternelle).

\* travaux sur le groupe scolaire actuel à hauteur de 100 000 € ttc (aménagement accessibilité.)

Dossiers de demandes de subventions à faire :

- Une dans le cadre de la proximité 100 000 € TTC

- Une dans le cadre FDAL – programme du groupe scolaire 2013 - demandé au Conseil Général (300 000 € obtenus) transfert sur école maternelle.

Ces travaux laissent envisager une ouverture possible pour la rentrée 2015/2016.

La solution de l'extension sur le parking du groupe scolaire, afin d'y construire un restaurant scolaire et 2 classes dans l'ancien restaurant n'est pas retenue – coût trop onéreux.

En attendant, la municipalité envisage de faire poser un modulaire sur le parking du groupe scolaire pour la future rentrée de 2014/2015, dédié à une salle de classe.

Mme NOSSEN précise que la bibliothèque, dans le cadre des travaux du groupe scolaire, retrouverait son emplacement initialement prévu lors de la construction du groupe scolaire en 2006

- **CARREFOUR St ROCH** montant des travaux programmés 171 000 € ttc (travaux subventionnés à 50% sur le montant HT soit 71 000 €) dans cadre du FDAL 2013.

- **VOIE AURELIENNE**, une tranche estimée à 300 000 € ttc (demande de subvention à faire dans le cadre FDAL 2014).

- travaux **EGLISE** estimés à 90 000 € ttc. Établissement d'un rapport permettant d'apprécier l'état des lieux et diagnostic listant la première tranche de travaux d'urgence (demande d'une subvention à faire dans le cadre proximité).

- **COMPLEXE SPORTIF** travaux estimés à 90 000 € ttc – réalisation de l'éclairage, changement du grillage et aménagement des accès - (demande d'une subvention à faire dans le cadre proximité).

- **MAIRIE** travaux estimés à 100 000 € ttc, en 2014 seront réalisés la maîtrise d'œuvre et l'établissement des dossiers de consultation des entreprises, suivis en 2015 de la réalisation des travaux. (Demande d'une subvention à faire dans le cadre proximité).

- **Bâtiment ancienne « TREILLE »** travaux estimés à 100 000 € ttc tendant à rendre ce bâtiment utilisable de façon polyvalente pour les paradounais, (demande d'une subvention à faire dans le cadre de proximité).

- La décision a été prise de demander à la **Caisse d'Epargne** de bien vouloir **modifier** les conditions du **prêt** consenti en 2012 – de 5 années de durée de remboursement, il passerait à 20 années, permettant ainsi une diminution du montant du remboursement du capital (130 000 €/an) qui passerait de la sorte à 60 000 €.

(Le **BUDGET PRINCIPAL** est voté par 17 voix Pour et 2 Abstentions)

Monsieur PULH quitte la séance, il ne prend pas part aux votes des Budgets EAU et ASSAINISSEMENT, ceci au titre de l'emploi qu'il occupe Aux Eaux de Provence, Etablissement qui gère les dossiers d'affermage de l'eau et de l'assainissement pour le compte de la Commune.

- <b><u>Budget Eau</u></b>	⇒ Exploitation	29 633.82 €
	⇒ Investissement	243 148.88 €.

(voté par 17 voix Pour et 1 Abstention)

- <b><u>Budget Assainissement</u></b>	⇒ Exploitation	220 898.21 €
	⇒ Investissement	487 900.66 €.

M. VENNIN, précise que le budget Assainissement laisse apparaître de gros excédents qui vont permettre de lancer des travaux importants d'investissement.

(voté par 17 voix Pour et 1 Abstention)

VI – DESIGNATION de la **LISTE DES COMMISSAIRES** titulaires et suppléants appelés à siéger **dans la COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS**.

(Liste de 12 commissaires titulaires et 12 suppléants présentée à la direction des services fiscaux. M. le Directeur des Services Fiscaux choisit et nomme 6 commissaires titulaires et 6 suppléants)

(voté à l'unanimité)

VII – **DESIGNATION de la composition de la COMMISSION FINANCES**

Sont nommés membres de la commission Finances

**Me P. LICARI Maire Présidente** de droit,

**M. B. VENNIN Vice-Président**,

Ms JD SANTIN, JM THOUVENOT, Mme B. BLANCARD, Ms R. DANSE, P. DUGUA, Mme F. JOMAIN

(voté à l'unanimité)

VIII - **DÉLÉGATION DE MISSIONS** données à Mme le MAIRE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES la délibération prise le 4 avril dernier est annulée et remplacée.

« sont déléguées, en application de l'article L 2122-22, à Madame Le Maire les missions n° 1 à 17, 20 et 21 »

Madame le Maire ne prend pas part au vote

(Voté par 18 voix pour)

IX – Madame Le Maire reçoit AUTORISATION de Signature des contrats Aidés (Renouvellement d'un contrat en cours)

(Voté à l'Unanimité)

Affaires diverses :

1 – M. VANCAYSEELE informe l'assemblée de son programme de stages multi activités sur la commune durant l'été, à destination des enfants de 6 à 10 ans et 11 à 14 ans, équitation, poney, voile, kayak, escalade....

Les encadrants seront des personnels diplômés, la priorité sera donnée aux enfants du Paradou, une liste d'attente prendra en charge les enfants hors commune. L'agent d'animation titulaire sur la commune participera à ces activités. Cette demande était le souhait de nombreux paradounais.

2 – Mme BLANCARD fait le point sur son rôle à la communication, le site Internet de la commune fonctionne, site « mairieparadou », on y trouve quelques renseignements d'ordre

touristique (sans publicité) des hôtels, restaurants... Sont prévus : le téléchargement des dossiers de demandes de subventions pour les associations, inscriptions aux stages d'été... Mme BLANCARD précise que les comptes rendus du Conseil Municipal tout comme les convocations seront de la sorte adressés par Email aux élus, autorisation écrite de chacun des élus, évitant ainsi des frais d'envois

Un lien pour les inscriptions en cantine pourra également être accessible aux paradounais via internet...

3 – Appel est lancé pour entrer dans des commissions – demande est faite par Mme le Maire, les Adjointes et délégués du conseil municipal pour participer à des commissions à créer si besoin.

M. CAYZAC fait appel à des membres voulant s'investir dans la création d'un comité des fêtes, il invite les personnes intéressées à se faire connaître auprès de la mairie. M. CAYZAC signale qu'il compte organiser un spectacle de théâtre amateur de St Martin de Crau d'ici fin juin et la fête de la musique le 21 juin prochain.

M. CHAMPY indique que le festival des Alpilles sera suspendu au titre de l'année 2014 (Budget trop important). Pour cette année il privilégie une tendance à des spectacles plus intimes, plus petits. Il envisage également de faire venir l'école de musique de Salon qui pourrait être accueillie dans la salle polyvalente. Il souhaite également organiser durant l'été une représentation ou plusieurs, du groupe « JAZZ sous les platanes », très vif succès rencontré chaque année.

M. DANSE demande si quelque chose est prévu cette année au théâtre de verdure, la réponse est négative.

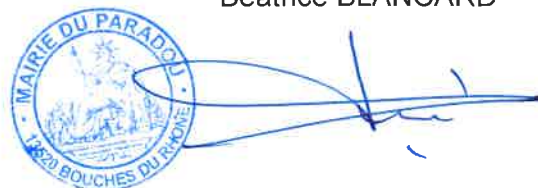
Mme BEDOT invite à découvrir LE PARADOU avec M. LATOURNERIE et M. VALADIER le 18 mai prochain pour une visite guidée. Autre visite programmée sur LE PARADOU organisée par M. VALADIER dans le courant du mois de Juin.

Toutes ces manifestations seront inscrites sur le site internet de la commune.

L'Ordre du Jour épuisé, la Séance est levée à 21h30.

La secrétaire de Séance

Béatrice BLANCARD



The image shows a circular official stamp of the Municipality of Paradou, Alpes-Bouches-du-Rhône. The stamp contains the text 'MAIRIE DU PARADOU' at the top and 'ALPES-BOUCHES DU RHÔNE' at the bottom. In the center, there is a small illustration of a building. A blue ink signature is written over the stamp, extending to the right.